LE THERMALISME EN ESPAGNE

Dr Juan Carlos SAN JOSÉ

Président de la Sociedad Española de Hidrología Médica¹

En Espagne, le thermalisme est une tradition depuis très longtemps. Dès l'époque des Romains et jusqu'à nos jours, les cures thermales ont fait et font toujours partie des thérapeutiques. La traduction de station thermale en espagnol est "Balneario". Balneario signifie deux choses : 1° station thermale, 2° vestiaire sur la plage (ce sont de petits bâtiments, la plupart du début du XX° siècle, où les personnes qui vont à la plage peuvent changer de vêtements).

Le concept espagnol de station thermale est lié majoritairement à "Hôtel-Balneario" où l'hôtel et les installations thermales partagent en principe le même bâtiment. Actuellement existent dans tout le territoire national 88 stations thermales où l'on trouve toutes sortes d'eaux et des cures pour la plupart des indications. Les orientations les plus nombreuses des stations sont : rhumatologie, bronches, ORL, digestif et métabolique, neurologie, dermatologie, psychiatrie et urologie. La plupart des stations ont deux ou trois orientations. Les orientations très peu nombreuses ou qui n'existent pas sont : phlébologie, cardio-artérielle, troubles du développement de l'enfant, bucco-dentaire, gynécologie et les grands brûlés.

Le nombre de curistes pendant l'année 2002 était d'environ 600.000 avec une durée moyenne de 10 jours par cure.

Le travail professionnel dans les stations thermales diffère complètement du système français. Les stations sont des entreprises privées. Les médecins thermaux sont des salariés de l'entreprise thermale. Aucun syndicat ne réunit les médecins thermalistes. Dans chaque station, il y a entre 1 à 4 médecins qui travaillent dans les établissements de la station (pas en ville) mais pas plus, ce qui crée des problèmes de massification et une surcharge de travail. Néanmoins, il n'est pas obligatoire d'être spécialiste en hydrologie médicale pour travailler dans une station. Les entreprises sont libres de contacter le médecin qu'elles veulent. La législation dépend des Communautés autonomes. Elle exige, seulement dans quelques communautés, qu'il y ait un spécialiste en hydrologie médicale dans la station.

L'Espagne est divisée en 17 Communautés autonomes. Chaque communauté peut faire sa propre législation sur le thermalisme et ses stations. Pour le moment il y a cinq communautés qui ont leur propre législation réglant principalement les conditions d'hygiène dans les stations. Il est possible que chaque communauté ait sa législation dans le futur, mais finalement cela pourrait poser problème avec 17 législations

¹Courriel: direccion@leana.es

différentes s'appliquant aux 88 stations. Par contre, la législation sur la légionelle est nationale et unique donc.

La thalassothérapie est représentée par plus de 20 centres. Néanmoins, peu de centres respectent les critères de la Fédération mer et santé. Il n'existe pas de statistiques sur la thalassothérapie en Espagne, ni d'associations de centres de thalasso jusqu'à aujourd'hui où se met en place la création de la première association d'entreprises de thalassothérapie. Pour celle-ci, deux communautés s'occupent des règlements d'hygiène.

L'hydrologie médicale est une spécialité officielle avec un programme de formation de trois années d'études. Il y a seulement un centre officiel de formation pour spécialistes en Espagne. Cette École d'hydrologie médicale et d'hydrothérapie de l'université Complutense à Madrid se trouve dans la faculté de médecine. Il est possible d'avoir une formation en doctorat en hydrologie médicale dans les facultés de médecine des universités de Séville et à la Complutense de Madrid.

La Société espagnole d'hydrologie médicale, fondée en 1877, est la plus ancienne des sociétés médicales de l'Espagne. Elle publie une revue scientifique 2 ou 3 fois par an, et organise un congrès tous les 2 ans qui sert en même temps de formation continue.

Plusieurs écoles de physiothérapie ont inclus des matières en relation avec la cure thermale (9 sur 32). Il existe aussi des instituts de formation professionnelle qui développent la matière esthétique hydrothermale, laquelle inclut des formations en esthétique et en techniques d'applications des eaux thermales.

En Espagne, le thermalisme subventionné dépend du ministère des Affaires sociales et non de celui de la Santé. Il y a un programme national pour subventionner la cure chez les pensionnés et conjoints. Les conditions pour obtenir une place sont : avoir besoin du traitement thermal, ne pas avoir de troubles psychotiques, ni de maladies contagieuses, se débrouiller tout seul et ne pas présenter de contre-indications. La cure est accordée selon un barème qui attribue un nombre important de points pour ceux qui ont grand besoin d'un traitement thermal, c'est-à-dire pour les plus âgés et pour les pensions les plus basses.

En 2004 il y avait 120.000 places partagées entre 69 stations thermales. La durée de cette cure thermale est de 11 jours. Le prix que doit payer le curiste est entre 215 et 430 € selon la station et la date choisie. Ce prix inclut : logis en chambre double, restauration, consultation médicale et contrôle, traitement thermal (2 ou 3 techniques par jour selon la pathologie) et assurance de voyage. La gestion des places est faite par le ministère. Le curiste s'adresse au ministère et indique trois stations et trois dates. Le ministère fait le choix et désigne la date et la station.

Il y a d'autres cures subventionnées par certaines communautés autonomes, avec un total de 36.000 places de 7 à 9 jours et avec des conditions variées selon chaque communauté. Il y a aussi un thermalisme subventionné pour handicapés qui dépend du ministère des Affaires sociales et consiste en une aide financière pour les sociétés de handicapés physiques et mentaux.

Pour terminer on peut dire que, en général, en Espagne, la culture de la santé et l'intérêt pour les eaux thermales sont en plein essor, avec une importante demande du tourisme de santé dédié à la remise en forme et à la beauté.